

**LA RÉGION DES ABRUZZES SOUTIEN LA PROPOSITION DE LA
COMMISSION CONCERNANT L'INTRODUCTION D'UNE
NOUVELLE CATÉGORIE APPELÉE RÉGIONS « EN TRANSITION »
DANS LE CADRE DE LA FUTURE POLITIQUE DE COHÉSION**

Les régions des Abruzzes, Molise, Basilicate, Sardaigne ainsi que quinze autres Administrations situées dans le reste de l'Europe soutiennent la proposition de la Commission concernant l'introduction d'une nouvelle catégorie appelée régions « en transition », dans le cadre de la future politique de cohésion 2014/2020.

C'est dans ce but qu'aujourd'hui, un article/manifeste de soutien approuvé par les présidents de chacune des Administrations participantes sera publié dans la prestigieuse revue EUROPOLITICS (en anglais et en français).

L'initiative est également soutenue par Michel Delebarre (président de la Commission COTER-cohésion territoriale du Comité des Régions et ex-président du Comité des Régions). A partir du mois de juillet 2012, le président sortant du Comité des Régions, l'italienne Mercedes Bresso, sera remplacée par le président de la région de Murcie (ES), membre effectif du Comité des Régions.

Les Administrations participantes sont au nombre de 19. Elles sont toutes potentiellement bénéficiaires du nouveau projet proposé par le projet régions « en transition ».

- 1) Comité des Régions – Michel Delebarre (Président de la commission COTER-cohésion territoriale et maire de la ville de Dunkerque)
- 2) Murcie (ES) – Ramon Luis Valcarcel de Siso (Président de la communauté autonome de Murcie)
- 3) Wallonie (BE) – Rudy Demotte Président de la région Wallonie et de la fédération Wallonie-Bruxelles)
- 4) Abruzzes (IT) – Giovanni Chiodi (Président de la région des Abruzzes)
- 5) Molise (IT) – Angelo Michele Lorio (Président de la région Molise)
- 6) Basilicate (IT) – Vito de Filippo (Président de la région Basilicate)
- 7) Sardaigne (IT) – Ugo Capellacci (Président de la région autonome de la Sardaigne)
- 8) Basse-Normandie (FR) – Laurent Beauvais (Président du Conseil régional de Basse-Normandie)
- 9) Picardie – Claude Gewerc (Président du Conseil régional de Picardie)
- 10) Languedoc-Roussillon (FR) – Christian Bourquin (Président du Conseil régional de Languedoc-Roussillon)
- 11) Franche-Comté (FR) – Marie-Guite Dufay (Président du Conseil régional de Franche-Comté)
- 12) Corse (FR) – Paul Giacobbi (Président du Conseil exécutif de Corse)
- 13) Lorraine (FR) – Jean-Pierre Masseret (Président du Conseil régional de Lorraine)
- 14) Nord – Pas de Calais (FR) – Daniel Percheron (Président du Conseil régional Nord-Pas de Calais)
- 15) Auvergne – René Souchon (Président du Conseil régional d'Auvergne)
- 16) Liverpool (UK) – Joe Anderson (Conseiller principal de la ville de Liverpool)
- 17) Staffordshire (UK) – Philip Atkins (Président du Comté de Staffordshire)
- 18) Devon (UK) – Will Mumford (Conseiller du Comté du Devon)

19) Highlands & Islands (UK/Ecosse) – Sandy Park (Elu principal du Conseil régional des Highlands/îles)

Dans sa communication concernant le prochain Cadre Financier Pluriannuel, la Commission européenne a proposé, le 29 juin 2011, la prise en compte des régions « en transition » dans la future politique de cohésion. Pour la période 2014-2020, 39 milliards € devraient être ainsi répartis entre 51 régions européennes dont le PIB/habitant est compris entre 75 et 90 % de la moyenne communautaire.

Cette proposition sera toutefois soumise au Conseil. Elle sera discutée en termes généraux, en faisant référence au budget total de la future cohésion mais aussi plus en détail à propos des régions « en transition ».

Dans l'article qui fait office de position commune, intitulé : « Politique de cohésion 2014-2020 : pour une catégorie des régions en transition réellement équitable », on peut donc lire : « La situation socio-économique de nos régions illustre la nécessité de la mise en place de cette nouvelle catégorie. Leurs principaux indicateurs témoignent encore de difficultés structurelles qui se caractérisent souvent par un taux de chômage plus élevé que la moyenne nationale. Y prédominent encore des secteurs à faible valeur ajoutée, souvent très exposés à la mondialisation et frappés ces dernières années par des revers industriels (fermeture d'usines, délocalisations...) aux conséquences dramatiques pour la main d'œuvre locale. De plus, les régions à dominante agricole souffrent de désertification et de fermeture des services publics en milieu rural.»

Les Administrations signataires affirment ensuite que leurs territoires respectifs : « partagent des spécificités sociales préoccupantes, en particulier en matière de démographie : pour certaines d'entre elles, le vieillissement de leur population conduit à des difficultés sur le marché de l'emploi (difficultés pour les transmissions et les reprises d'entreprises ; difficultés de recrutement dans certains secteurs...), pour d'autres, la population jeune pâtit souvent d'un faible niveau de qualification, ce qui se traduit par un fort taux de chômage pour cette catégorie. Parallèlement, beaucoup de nos jeunes diplômés sont contraints, faute d'un marché du travail suffisamment développé, de quitter nos régions pour entamer leur vie professionnelle, contribuant ainsi à aggraver la courbe démographique régionale.»

Donc, la constatation débute par : « l'analyse des dernières données disponibles d'Eurostat met en évidence que certaines de nos régions actuellement éligibles à l'objectif « Compétitivité Régionale et Emploi » se voient déjà devancées, en termes de PIB/habitant, par des régions de l'objectif « Convergence ». Et que : « Cette situation va se renforcer, si on en juge par les tendances économiques inverses de ces deux « sous-catégories » de régions, observées ces dernières années. Nous réclamons donc un traitement plus équitable de nos régions au sein de la catégorie des régions en transition. Cela ne passe pas par un effort budgétaire supplémentaire de l'Union européenne - nous avons conscience des contraintes pesant sur les finances publiques - mais par un allègement de certaines contraintes imaginées par la Commission européenne. Ainsi s'agissant de la concentration thématique imposée pour l'utilisation des fonds, nous déplorons le fait que nos régions continuent à être traitées de la même manière que les régions les plus développées, bien que toutes les conditions structurelles pour la mise en place d'une croissance intelligente, durable et inclusive n'y soient pas encore réunies. La faiblesse de nos PIB régionaux par rapport à la moyenne de l'UE ne révèle en aucun cas une mauvaise utilisation des fonds structurels sur nos territoires. Au contraire, nous avons tous, au cours de la programmation actuelle, fourni des efforts

considérables pour concentrer nos projets sur les thématiques identifiées comme prioritaires pour contribuer à l'avenir de l'Europe dans le cadre de la « Stratégie de Lisbonne », et nous sommes bien décidés à poursuivre dans cette voie. Bien que nous puissions souscrire à l'approche de la Commission visant à renforcer encore les modalités en la matière, nous estimons que davantage de flexibilité est nécessaire afin de permettre une prise en compte adéquate des besoins et spécificités régionaux, en particulier au niveau des régions en transition. »

Enfin, l'article se conclut par : « La politique de cohésion doit demeurer aux yeux de nos concitoyens la manifestation la plus visible de la contribution de l'Europe au développement de nos territoires. Il faut aujourd'hui veiller à la rendre encore plus équitable. Au moment où les négociations sur les propositions législatives de la Commission européenne débutent, nous appelons le Conseil et le Parlement européen, au nom des dizaines de millions d'habitants que nous représentons, à soutenir la création de cette catégorie de régions en transition, qui constituerait, sans aucun doute, l'une des innovations majeures de la future politique de cohésion. L'avenir de nos territoires en dépend. »

[Lien vers le site de la revue EUROPOLITICS \(EN/FR\)](http://www.europolitics.info/)

<http://www.europolitics.info/>

(Direction des affaires de la présidence – activités de collaboration avec l'UE – 16 décembre 2011)